

MAIRIE DE BRUNIQUEL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE 21 FEVRIER 2012

L'an deux mille onze, le 21 février 2012 à 21 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel des séances, sous la Présidence de M. MONTET Michel Maire.

Présents : MM MONTET STEIN MERCIER ISSAULAN TSCHOCKE GRIMAL TABARLY
BASSE LESCURE DEBAYLES Procuration de M COME donnée à M MONTET .

Absents excusés : MM COME TERRANCLE BONHOURE LARRIEU

M TABARLY Marc a été nommé secrétaire de séance.

COMPTE ADMINISTRATIFS 2011

Monsieur Stein présente le compte administratif 2011, ce qui permet au Conseil Municipal d'apprécier la situation comptable entre les crédits ouverts lors du vote du budget et les mandats réellement émis pour 2011.

Section de Fonctionnement

Dépenses	:	561 256.06 €
Recettes	:	790 784.33 €
Excédent de Clôture		229 528.27 €

Section d'Investissement

Dépenses	:	229 157.63 €
Recettes	:	511 383.73 €
Excédent de Clôture		282 226.10 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2011.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574		subvention	adapei		100,00
6574		subvention	alcoc		330,00
6574		subvention	amis du maquis de cabertat		50,00
6574		subvention	anciens combattants		55,00
6574		subvention	ASMBP		305,00
6574		subvention	club des aînés		125,00
6574		subvention	comice agricole de monclar-de-quercy		155,00
6574		subvention	comice agricole de négrepelisse		75,00
6574		subvention	comité des fêtes		1 300,00
6574		subvention	compagnie théâtre aux châteaux		150,00
6574		subvention	fnaca		80,00
6574		subvention	la comedia d'ici		150,00
6574		subvention	la croix rouge		200,00
6574		subvention	la gaule bruniquelaise		200,00
6574		subvention	les amis de l'église de St Maffre		100,00
6574		subvention	mutilés du travail		50,00
6574		subvention	pétanque union olympique		200,00
6574		subvention	sapeurs pompiers		300,00
6574		subvention	spa		305,00
6574		subvention	ste de chasse		125,00
6574		subvention	telethon		200,00
6574		subvention	vert-tige		500,00

"

"

Les Amis des Chats

100,00

AMENAGEMENT DU TERRAIN DE PETANQUE ET ECLAIRAGE

L'association de pétanque bruniquelaise nous demande une remise en état de l'éclairage du terrain et la possibilité de réserver un espace à la pratique exclusive de la pétanque. Compte tenu de la vétusté de l'installation électrique actuelle, ne répondant plus aux normes en vigueur en ce qui concerne l'éclairage public, l'entreprise SARL LANIES nous propose un devis de travaux.

Dans une précédente réunion le Conseil Municipal ayant voté la remise en état du mur de soutènement de la rue Sainte Valérie, celui-ci décide :

- d'intégrer les travaux sus mentionnés à cette opération
- De délimiter un terrain pour la pratique exclusive de la pétanque.

et charge Monsieur le Maire de faire les demandes de subventions possibles.

INSCRIPTION DE CERTAINS CHEMINS AU PLAN DEPARTEMENTAL D'ITINERAIRES DE RANDONNEES PEDESTRES

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la demande du Conseil Général, il conviendrait d'inscrire certains chemins ruraux au Plan Départemental d'Itinéraires de Randonnées Pédestres du Tarn et Garonne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE:

✚ -D'INTEGRER les chemins ruraux ci-après au Plan Départemental d'Itinéraires de Randonnées Pédestres de Tarn et Garonne :

- tronçon 1 sect.cad. G long 1 km PR JAUNE C.R.des Gardes à Bruniquel
- tronçon 2 sect.cad. F long 0,46 Km PR JAUNE C.R. dit des Nouals
- tronçon 3 sect.cad. F long 0,32 Km PR JAUNE V.C.n°15 de Montricoux à Bruniquel
- tronçon 4 sect.cad. F long 0,18 km PR JAUNE V.C.n°3 dite de St Maffre
- tronçon 5 sect.cad. F long 1,2 km PR JAUNE chemin des Toilets à l'Esquirpe
- tronçon 6 sect.cad. F long 0,45 km PR JAUNE C.R. dit de Mousquet
- tronçon 7 sect.cad. A long 0,35 km PR JAUNE chemin de la Reine
- tronçon 8 sect.cad. A long 0,36 km PR JAUNE C.R.de las Saulières au Port

✚ S'ENGAGE à conserver ces chemins pour la randonnée non motorisée.
Toutefois les utilisateurs agricoles (troupeaux, tracteurs, etc...) pourront l'emprunter à leur guise.

VENTE DE TERRAINS A « BRIAN DE CAUSSE »

Le Conseil Municipal décide de vendre les terrains autour du hameau de Brian de Causse et charge Monsieur le Maire de demander aux Domaines l'estimation financière de ces parcelles.

Le Conseil Municipal décide sur proposition de M. le Maire, de proposer aux propriétaires du secteur un « échange de chemins », pour pouvoir intégrer un chemin actuellement privé dans les chemins de randonnées.

CREATION D EMPLOIS NON PERMANENTS

M. Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal:

✚ DE l'autoriser à recourir à des agents non titulaires, par décision, pour assurer le remplacement de fonctionnaires momentanément indisponibles :

-autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel,

Ou

-indisponibles en raison d'un congé de maladie, d'un congé de maternité ou d'un congé parental.

M. Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, qu'en raison des besoins de la collectivité il conviendrait de créer des emplois non permanents occasionnels et saisonniers et de voter un crédit au chapitre du budget correspondant aux emplois.

M. Le Maire propose d'inscrire au **Tableau des Emplois** annexé au budget de 2012

période	Nombre d'emploi	Grade	Nature des fonctions	Temps de travail Hebdomadaire
Du 01/04/2012 Au 30/06/2012 Renouvelable 1 fois	1	Adjoint Administratif ième 2 classe (rémunération indice er du 1 échelon du grade)	Agent Postal Communal au titre de l'article 3 alinéa 2 besoin occasionnel	16 hrs
Du 01/10/2012 Au 31/12/2012	1	Adjoint Administratif ième 2 classe (rémunération indice er du 1 échelon du grade)	Agent Postal Communal au titre de l'article 3 alinéa 2 besoin occasionnel	16 hrs
Du 01/04/2012 Au 30/09/2012	1		Agent Polyvalent au titre de l'article 3 alinéa 2 besoin saisonnier	35 hrs
Du 01/05/2012 Au 31/10/2012	1	Adjoint Technique ième 2 classe (rémunération indice er du 1 échelon du grade)	Agent d'Accueil aux Châteaux au titre de l'article 3 alinéa 2 besoin saisonnier	35 hrs
		Adjoint Administratif ième 2 classe (rémunération indice er du 1 échelon du grade)		

Les membres du conseil après avoir délibéré à l'unanimité ou à la majorité :

✚ ACCEPTENT les propositions ci-dessus,

✚ CHARGENT le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement des agents, et signer les contrats et les éventuels avenants,

- DISENT que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes des agents nommés dans les emplois sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité, aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

TARIFS DU STOCK DES CHATEAUX 2012

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il conviendrait de fixer les différents tarifs des documents vendus aux châteaux pour l'année 2012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs suivants pour l'année 2012.

cartes postales	0.50 €
cartes F POULAIN	0.60 €
cartes F POULAIN	0.90 €
cartes aquarelles	1.30 €
de Bruniquel à Montauban	0.50 €
affiche photo château	2.50 €
plan village	1.50 €
grotte de bruniquel	0.50 €
MSM le Quercy	17.00 €
MSM le Pays Cathare	10.50 €
In situ les cathares	19.95 €
MSM arrêt/images la Préhistoire	5.50 €
les Templiers	5.50 €
les Bastides	5.50 €
les Châteaux cathares	5.50 €
St Jacques de Compostelle	5.50 €
les Cathares	5.50 €
MSM Nouné l'enfant de la préhistoire	13.00 €
Mini album Nouné	3.95 €
CD Rom château	5.00 €
ED Fragiles les châteaux forts	9.00 €
ED Fragiles guerre de 100 ans	9.00 €
Gisserot le moyen âge	5.00 €
Gisserot la pollution au moyen âge	5.00 €
Gisserot la femme au moyen âge	5.00 €
Châteaux forts et chevaliers	10.50 €
Chevaliers du moyen âge	8.00 €
Le Maître du safran	18.00 €
Un chevalier du moyen âge	2.80 €
DVD le vieux fusil	15.00 €
Bruniquel, le village et les châteaux	6.00 €
Bruniquel, l'usine à fer et ses conséquences	15.00 €
Penne le village	8.00 €
Penne le château	9.50 €
Enveloppes pré-timbrées	1.00 €

ACHAT DE PARCELLES DE TERRAIN A M CAULIEZ THIERRY

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors de la réunion du 10 janvier 2012, il avait été décidé d'acheter à M CAULLIEZ Thierry des parcelles de terrains situées à Combe Male (GN°662 665 668) et Rocco Traoucado (G N° 670 1246 1247 1248).

Or, une parcelle a été omise (GN° 664 d'une contenance de 42 ca) aussi, il convient d'annuler la délibération du 10/01/2012 et de redélibérer.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré DECIDE :

- ✚ D' ANNULER la précédente délibération du 10/01/2012.
- ✚ D'ACHETER 0 M CAULLIEZ Thierry les parcelles GN° 662 (53 à 80 ca), 664 (42ca), 665 (1ha 27 a 60 ca),668(45 a 55 ca) sises au lieu-dit « combe Male » et G N° 670 (14 a 99 ca), 1246 (8 a 13 ca), 1247 (2ha 40 a 70 ca), 1248 (38 a 33ca) sises au lieu – dit « Rocco Traoucado, d'une superficie totale de 5 ha 29 a 52 ca au prix total de 6000.00 € (six mille euros).
- ✚ DIT que les divers frais inhérents à cet achat seront à la charge de la Commune
- ✚ CHARGE M le Maire de signer l'acte authentique et tous les documents relatifs à cet achat.

JURES D ASSISES

Le Conseil Municipal a tiré au sort une personne sur la liste électorale afin de dresser la liste préparatoire de la liste annuelle des jurés d'assises.

Il s'agit de :

- ✚ Madame PUIG Marie Hélène.